

BAC PROFESSIONNEL CGEA

EN APPRENTISSAGE

(Conduite et gestion de l'entreprise agricole)

Code de la fiche :
RNCP38316

Nomenclature
du niveau de qualification
Niveau 4

Code(s) NSF
210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures
212 : Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s)
21052 : Gestion exploitation agricole
21056 : Élevage

Date d'échéance
de l'enregistrement
01-01-2029

Date de publication de la fiche
24-11-2023

Certificateur :
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Contexte de la certification :

L'agriculture est un secteur économique moderne produisant des biens et des services très diversifiés

On dénombre actuellement 490 000 exploitations agricoles (2010) en France métropolitaine. Les surfaces consacrées à l'agriculture représentent plus de 51% du territoire.

Les emplois-type ciblés par le baccalauréat professionnel agricole "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole" sont ceux d'agriculteurs et de salariés agricoles hautement qualifiés dont le niveau d'emploi est le niveau 4. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides

Objectifs et Activités visées :

OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul et en réseau avec l'appui d'associés, de salariés, d'agriculteurs voisins, de techniciens et de partenaires.

Il dispose d'une forte **capacité d'initiative**.

Il a le sens des **responsabilités et la capacité à se remettre en cause**.

Il doit **savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets**.

Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Un responsable d'entreprise doit maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation.

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, **le responsable d'entreprise agricole est un homme ou**

une femme polyvalent et multicompétent qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleurs pratiques et techniques disponibles pour progresser.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de son activité, le titulaire de l'emploi :

1- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole

- 1.1- Réalise un diagnostic de l'entreprise et de l'agroécosystème
- 1.2- Élabore une stratégie globale et adapte le système de production
- 1.3- S'implique dans des réseaux professionnels, territoriaux et sociaux

2- Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle

- 2.1- Maintient ou enrichit le sol en matières organiques et favorise les régulations biologiques
- 2.2- Préserve le sol de l'érosion et du lessivage

3. Conduite et valorisation des productions alimentaires, non alimentaires et des services

- 3.1- Conçoit le système de production
- 3.2- Conduit le système de culture
- 3.3- Conduit le système d'élevage
- 3.4- Entretient les bâtiments, les installations, le matériel et les équipements
- 3.5- Valorise les productions

4. Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines

- 4.1- Maintient et améliore le cadre, les conditions et les relations de travail
- 4.2- Planifie et organise le travail
- 4.3- Encadre une équipe
- 4.4- Gère les ressources humaines

5. Gestion et administration de l'entreprise agricole

5.1- Produit des données et de l'information

5.2- Gère les achats, les stocks, les approvisionnements et les services à l'entreprise

5.3- Gère ou fait procéder à la gestion courante des opérations comptables

5.4- S'acquitte de ses obligations comptables, fiscales et professionnelles

5.5- Règle les litiges commerciaux, les conflits d'usages et ou de voisinage

Lien vers le descriptif de la certification :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/cgea/bacpro-cgea-ref-2024.pdf

Lien vers la fiche RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38316/>

Pré-requis et recrutement :

Le futur apprenti doit avoir suivi et validé une seconde (professionnelle, ou générale), ou avoir obtenu un CAP.

L'accès à la formation est possible jusqu'à l'âge de 29 ans.

Sans limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH

Dossier de candidature et entretien de motivation

Trouver un employeur pour signer un contrat d'apprentissage

Intéressé par les métiers de conduite et de gestion d'une exploitation agricole.

Période de recrutement : entre Mars et novembre

Modalités et délais d'accès :

- Dossier de candidature et entretien de positionnement
- De 15 jours à 1 mois dès la réception du dossier complet et de l'entretien

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté. Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le baccalauréat professionnel.



Programme et volume horaire :

ANNEXE 1 – LISTE ET VOLUMES HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Spécialité conduite et gestion de l'entreprise agricole

1. Enseignements obligatoires : volume horaire élève sur 55 semaines				
Disciplines	Commentaire	Volume horaire hebdomadaire indicatif	Seuils	Volume horaire total obligatoire
Lettres modernes		2,00		110,00
Histoire-Géographie		1,75		96,25
Langue vivante		1,75	20 seuil indicatif	96,25
Education socioculturelle		1,50	27 seuil indicatif	82,50
E.P.S.		2,00		110,00
Documentation		0,50	27 seuil indicatif	27,50
Biologie-Ecologie		1,25	27 seuil indicatif	68,75
Mathématiques		2,00	27 seuil indicatif	110,00
Physique-Chimie		1,00	27 seuil indicatif	55,00
TIM		0,50	19 seuil indicatif	27,50
SESG/Gest entreprise		3,50	27 seuil indicatif	192,50
STA/Production végétales		0,75		41,25
STA/Productions animales		0,75		41,25
Sc techno équip/Agroéquip	Pratiques encadrées	0,50	16 seuil obligatoire	27,50
Sc techno équip/Agroéquip		1,00	19 seuil indicatif	55,00
Sc et tech pro		1,00	27 seuil indicatif	55,00
Sc et tech pro		2,75	19 seuil indicatif	151,25
Sc et tech pro	Pratiques encadrées	0,50	16 seuil obligatoire	27,50
Sc et tech pro	Module d'adaptation professionnelle (MAP)	1,00	27 seuil indicatif	55,00
Non affecté	Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE)	2,00		110,00
Non affecté	Pluridisciplinarité			110,00
2. Enseignements obligatoires sous forme de 2 stages collectifs : volume horaire élève dispensé sur 3 semaines				
Voir fléchage précisé en annexe 3				60,00
Total parties 1 et 2 hors pluridisciplinarité et stages collectifs				1 540,00
Total général parties 1 et 2 dans l'établissement				1 710,00
3. Périodes de formation en milieu professionnel : 14 à 16 semaines, dont 11 semaines prises sur la scolarité				

Pour des raisons de sécurité il n'est pas autorisé à déroger au seuil obligatoire à 16.

DURÉE ET RYTHME

Durée :

2ans en alternance avec possibilité de faire uniquement l'année de terminale en apprentissage

Rythme

Alternance dans la semaine : 3 jours en centre de formation, 2 jours en entreprise

Formation en mixité avec la formation initiale sur les matières générales.

La formation en entreprise aura lieu le lundi et mardi la 1ère année et le jeudi et vendredi la 2ème année. Durant les congés scolaires et les périodes de stages, la formation sera réalisée sur une durée de travail de 35 heures hebdomadaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation étant en mixité, l'apprenti suit les cours de la classe à laquelle il est rattaché, donnant lieu à des bilans semestriels, évalués lors des conseils de classe.

- Pédagogie différenciée
- Accompagnement individualisé
- expériences immersives avec les partenaires locaux
- outils numériques (École Directe, Canva, bureautique pack office, portfolio...)

Des rencontres régulières avec l'apprenti permettent de faire le point sur sa formation, de répondre à ses questions et à ses éventuels problèmes.

Un suivi régulier en entreprise permet un parcours professionnel sécurisé et individualisé.

Modalités d'évaluation :

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF.

50% en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et 50% en épreuves terminales en fin de formation.

L'évaluation est identique à celle des élèves en formation scolaires.

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.

Tarifs :

Formation gratuite pour l'apprenti, financée par l'OPCO de l'employeur selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences

Poursuites d'études

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS (certificat de spécialisation), en 2 ans en BTSA.

Exemple(s) de formation(s) :

- CS commercialisation du bétail : acheteur estimateur
- CS conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits
- CS conduite d'un élevage bovin lait
- CS conduite d'un élevage caprin
- CS conduite d'un élevage ovin viande
- CS conduite d'un élevage porcin
- CS conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
- CS conduite de productions en arboriculture fruitière
- CS éducation et travail des jeunes équidés
- CS production, transformation et commercialisation des produits fermiers
- BTSA ACS'AGRI : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole option transition agricole dans les territoires métropolitains
- BTSA ACS'AGRI : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole option transition agricole dans les territoires ultramarins
- BTSA agronomie et cultures durables
- BTSA métiers de l'élevage : développement, production, conseil
- BTSA technico-commercial option biens et services pour l'agriculture
- BTSA technico-commercial option univers jardins et animaux de compagnie

Débouchés professionnels

Le ou la titulaire du bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole peut exercer son activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité, de culture et/ou d'élevage présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Ce bac pro, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnel agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur ou agricultrice.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans **des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité** présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Type d'emplois accessibles :

Agriculteur
Éleveur
Gérant d'exploitation agricole
Producteur
Responsable d'élevage
Chef de culture
Chef de production agricole
Cultivateur
Régisseur d'exploitation agricole

Code(s) ROME :

A1409 - Élevage de lapins et volailles
A1416 - Polyculture, élevage
A1407 - Élevage bovin ou équin
A1410 - Élevage ovin ou caprin
A1411 - Élevage porcin

Les atouts du lycée professionnel agricole Vaxergues

BIENVEILLANCE

Poser un regard positif sur l'autre, l'écouter, intégrer ses différences, l'accompagner en veillant sur lui et faire émerger ses talents.

ENGAGEMENT

Se mettre au service de chacun avec une volonté d'insuffler de l'énergie aux autres. Susciter l'envie, le goût de l'effort, la prise de responsabilités et avoir le plaisir d'offrir un cheminement qui fait grandir.

ENSEMBLE

Vivre et apprendre les uns avec les autres, autour d'un projet commun décliné dans nos différentes unités pédagogiques.

Taux de réussite

2024 : 100 % (1 apprenti)

2025 : 100% % (1 apprenti)

ACCESSIBILITÉ :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Équipe sensibilisée et formée aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Référent handicap au CFA ASPECT OCCITANIE : Mr Bourgeois Pierre

bourgeois.p@aspect-occitanie.fr

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Pour toute demande de renseignements merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante

sassier.gabformation@gmail.com

Mme Sassier : Référente apprentissage

Informations générales :

L'apprenti dispose de 5 semaines de Congés payés et de 5 jours de congés révision pour préparer l'examen. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

Site internet CFA ASPECT OCCITANIE :

<https://aspect-occitanie.fr/>

INFOS REMUNERATION

<https://aspect-occitanie.fr/informations-pratiques/espace-employeur/remuneration-de-lapprenti/>

Site internet lycée privé agricole Vaxergues

<https://www.ecstaffrique.fr/lycee-vaxergues/>